

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **FACOM – INSONORISANT PROTECTEUR**
- Code du produit: 006055
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation : Produit de préservation de corrosion
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IMPEX S.A.S.

140, Route des Moulins

38490 CHIMILIN

Tél. : +33 (0)4 76 32 69 69

Fax: +33 (0) 4 76 32 55 30

E-mail: sales@impex.fr

Numéro d'appel d'urgence :

INRS/ORFILA : Tél : 01 45 42 59 59

<http://www.centres-antipoison.net>

SECTION 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

R10-52/53-66-67: Inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

A des effets narcotisants.

- **Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- 2.2 Éléments d'étiquetage :

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**

Pictogrammes de danger GHS02, GHS07

- **Mention d'avertissement :** Attention

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

solvant naphtha aromatique léger (pétrole)

naphtha lourd (pétrole), hydrodésulfuré

naphtha lourd (pétrole), hydrotraité

Nom du produit: FACOM – INSONORISANT PROTECTEUR

- **Mentions de danger :**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence :**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **Indications complémentaires :**
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **2.3 Autres dangers :**
Le pétrole de naphte /distillat de pétrole/l'huile lubrifiante correspond aux conditions à ne pas être classifié cancérigène (<0,1% benzène alt.<3% (p/p) extrait DMSO (IP 346)).
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB :**
 - PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique:** Mélanges
- **Description :** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs

• **Composants dangereux:**

CAS: 64742-95-6 Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119455851-35	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Xn R65; Xi R37; N R51/53 R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H335-H336	5-<10%
CAS: 64742-82-1 Numéro CE: 919-446-0 Reg.nr.: 01-2119458049-33	naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré Xn R65; N R51/53 R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	5-<10%
CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33	naphta lourd (pétrole), hydrotraité Xn R65 R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; STOT SE 3, H336	5-<10%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6	méthanol T R23/24/25-39/23/24/25; F R11 Flam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; STOT SE 1, H370	<1%

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2014

Numéro de version 16

Révision: 05.06.2014

Nom du produit: **FACOM – INSONORISANT PROTECTEUR**

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **EN CAS D'INGESTION :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

*** SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- **5.1 Moyens d'extinction :**
- **Moyens d'extinction :** CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**
Eau Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers :**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de protection respiratoire.
- **Autres indications :** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- **6.4 Référence à d'autres sections :**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*** SECTION 7: Manipulation et stockage**

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions :**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2014

Numéro de version 16

Révision: 05.06.2014

Nom du produit: **FACOM – INSONORISANT PROTECTEUR**

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :
Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle :

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :		
67-56-1 méthanol		
VME	Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (11)	
DNEL :		
64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)		
Oral	Long-term - systemic effects, general population	11 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, general population	11 mg/kg bw/day (General population)
	Long-term - systemic effects, worker	25 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, worker	150 mg/m3 (Worker)
64742-82-1 naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré		
Oral	Long-term - systemic effects, general population	26 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, general population	26 mg/kg bw/day (General population)
	Long-term - systemic effects, worker	44 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, general population	71 mg/m3 (General Population)
	Long-term - systemic effects, worker	330 mg/m3 (Worker)
64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité		
Oral	Acute - systemic effects, general population	125 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Acute - systemic effects, general population	125 mg/kg (General population)
	Long-term - systemic effects, worker	208 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	Acute - systemic effects, general population	900 mg/m3 (General Population)
	Long-term - systemic effects, worker	871 mg/m3 (Worker)
67-56-1 méthanol		
Oral	Acute - systemic effects, general population	8 mg/kg bw/day (General Population)
	Long-term - systemic effects, general population	8 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Acute - systemic effects, general population	8 mg/kg (General population)
	Acute - systemic effects, worker	40 mg/kg bw/day (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	8 mg/kg bw/day (General population)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, worker	40 mg/kg bw/day (Worker)
	Acute - Local effects, worker	260 mg/m3 (Worker)
	Acute - local effects, general population	50 mg/m3 (General Population)
	Acute - systemic effects, general population	50 mg/m3 (General Population)
	Acute - systemic effects, worker	260 mg/m3 (Worker)
	Long-term - local effects, general population	50 mg/m3 (General Population)
	Long-term - local effects, worker	260 mg/m3 (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	50 mg/m3 (General Population)
Long-term - systemic effects, worker	260 mg/m3 (Worker)	

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2014

Numéro de version 16

Révision: 05.06.2014

Nom du produit: **FACOM – INSONORISANT PROTECTEUR**

• **PNEC :**

67-56-1 méthanol

Aquatic compartment - freshwater	154 mg/L (not specified)
Aquatic compartment - marine water	15,4 mg/L (not specified)
Aquatic compartment - sediment in marine water	570,4 mg/kg sed dw (not specified)
Aquatic compartment - water, intermittent releases	1540 mg/L (not specified)
Sewage treatment plant	100 mg/L (not specified)
Terrestrial compartment - soil	23,5 mg/kg dw (not specified)

• **Remarques supplémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **8.2 Contrôles de l'exposition :**

• **Équipement de protection individuel :**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

• **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

• **Protection des mains :**



Gants de protection

• **Matériau des gants :**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Épaisseur du matériau recommandée : ≥ 0.12 mm

• **Temps de pénétration du matériau des gants :** > 480 min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

• **Protection des yeux :**



Lunettes de protection hermétiques

• **Protection du corps :** Utiliser une tenue de protection.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

• **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

• **Indications générales.**

• **Aspect :**

Forme : Pâteuse

Couleur : Noir

• **Odeur :** Caractéristique

• **Seuil olfactif :** Non déterminé.

• **valeur du pH :** Non déterminé.

• **Changement d'état**

Point de fusion : Non déterminé.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2014

Numéro de version 16

Révision: 05.06.2014

Nom du produit: **FACOM – INSONORISANT PROTECTEUR**

Point d'ébullition :	130 °C
• Point d'éclair :	36 °C (DIN 53213)
• Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
• Température d'inflammation :	200 °C
• Température de décomposition :	Non déterminé.
• Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
• Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
• Limites d'explosion :	
Inférieure :	0,6 Vol %
Supérieure :	7,0 Vol %
• Pression de vapeur à 20 °C :	2 hPa
• Pression de vapeur à 50 °C :	15,0 hPa
• Densité à 20 °C :	1,28 g/cm ³ (DIN 51757)
• Densité relative :	Non déterminé.
• Densité de vapeur :	Non déterminé.
• Vitesse d'évaporation :	Non déterminé.
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Pas ou peu miscible
• Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
• Viscosité :	
Dynamique à 20 °C :	17000 mPas
Cinématique :	Non déterminé.
• Teneur en solvants :	
Solvants organiques :	24,0 %
Teneur en substances solides :	76,0 % (DIN 53216)
• 9.2 Autres informations :	Pas d'autres informations importantes disponibles.
• VOC (EU):	24,66 %
• VOC (EU):	315,6 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité :
- 10.2 Stabilité chimique :
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Dermique	LD50	>2000 mg/kg (Lapin)
----------	------	---------------------

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2014

Numéro de version 16

Révision: 05.06.2014

Nom du produit: **FACOM – INSONORISANT PROTECTEUR**

64742-82-1 naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	3400 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	13,1 mg/l (Rat)
64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	> 4951 mg/l (Rat)
67-56-1 méthanol		
Oral	LD50	13000 mg/kg (Rat)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Contact avec la peau prolongé ou répété peut causer une irritation légère et/ou rougissement.
- **des yeux :** Irritation des yeux après temps d'exposition longue possible.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

SECTION 12: Informations écologiques

• **12.1 Toxicité**

• Toxicité aquatique :	
64742-82-1 naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	
EC50/48 h	10-22 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
EC50/72 h	4,6-10 mg/l (ALGAE)
EC50/96 h	10-30 mg/L (Poisson)

- **12.2 Persistance et dégradabilité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :**
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandations :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

• Catalogue européen des déchets :	
08 00 00	Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation (FFDU) de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), mastics et encres d'impression
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2014

Numéro de version 16

Révision: 05.06.2014

Nom du produit: **FACOM – INSONORISANT PROTECTEUR**

- Emballages non nettoyés :
- Recommandations : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

<ul style="list-style-type: none"> · 14.1 No ONU · ADR, ADN · IMDG, IATA 	<p align="center">Néant UN1139</p>
<ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN · IMDG, IATA 	<p align="center">Néant COATING SOLUTION</p>
<ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN · Classe · IMDG, IATA 	<p align="center">Néant</p>
<div style="text-align: center;">  </div> <p>Class · Label</p>	<p align="center">3 Flammable liquids. 3</p>
<ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage · ADR · IMDG, IATA 	<p align="center">Néant III</p>
<ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin: 	<p align="center">Non</p>
<ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · No EMS: 	<p align="center">Non applicable F-E,S-E</p>
<ul style="list-style-type: none"> · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC 	<p align="center">Non applicable.</p>
<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport : 	<p>Transport classification ADR/IMGD repose sur l'emballage >30ltr(IMDG), <450ltr(ADR). Pour les autres unités d'emballage, différents formats peuvent s'appliquer. Voir ADR 2.2.3.1.3/ 2.2.3.1.4 et IMDG 2.3.2.3 / 2.3.2.5</p>
<ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: 	<p align="center">-</p>

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger GHS02, GHS07
- Mention d'avertissement : Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
solvant naphta aromatique léger (pétrole)
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2014

Numéro de version 16

Révision: 05.06.2014

Nom du produit: FACOM – INSONORISANT PROTECTEUR

naphta lourd (pétrole), hydrotraité

• **Mentions de danger :**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Conseils de prudence :**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

• **Prescriptions nationales :**

• **Directives techniques air :**

Classe	Part en %
I	0,9
NK	23,8

• **Classe de pollution des eaux :** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

• **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• **Phrases importantes :**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.06.2014

Numéro de version 16

Révision: 05.06.2014

Nom du produit: FACOM – INSONORISANT PROTECTEUR

• **Acronymes et abréviations :**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3

STOT SE 1: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

• *** Données modifiées par rapport à la version précédente**